



Master Lettres, arts et humanités

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres, arts et humanités. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02028395

HAL Id: hceres-02028395

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028395>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Lettres, arts et humanités

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Lettres, arts et humanités* regroupe trois spécialités : deux sont généralistes et académiques - *Musicologie* (sciences et pratiques de la musique), *Lettres* (comprenant deux parcours, *Lettres modernes et littérature comparée* -LMO et *Lettres classiques* -LC) - et la troisième (*Culture et médiation des arts du spectacle*) se situe thématiquement entre les deux (intégrant d'une part la musique, et de l'autre le théâtre qui est également présent en lettres), et présente un double aspect : professionnalisant grâce à une formation pratique marquée, et universitaire reposant sur un savoir théorique avec un prolongement recherche.

Les objectifs professionnels annoncés sont d'une part les débouchés traditionnels de l'enseignement, de transmission et diffusion de l'enseignement (formation des enseignants et des enseignants-chercheurs, par une préparation scientifique de haut niveau et la préparation aux concours de l'agrégation) et d'autre part les métiers de la médiation culturelle (projets et programmation de manifestations culturelles, conseil, direction de services culturels, relations publiques).

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs d'insertion professionnelle sont d'une part les débouchés traditionnels de l'enseignement en lettres et musicologie (préparation aux concours de l'enseignement et au doctorat) et d'autre part également, des débouchés élargis aux milieux professionnels de la culture (administration culturelle, mise en place et programmation de manifestations culturelles, médiation culturelle).</p> <p>Autant le fait que la formation en lettres et en musique conduise les étudiants dans de bonnes conditions aux concours de l'enseignement et au doctorat apparaît nettement, autant la formation ne semble pas se donner tous les moyens d'atteindre ses objectifs professionnalisant dans ces deux spécialités (et pourtant elle les a, grâce au riche réseau de partenariats avec des institutions culturelles et régionales) en définissant, entre autres, de façon plus précise l'articulation entre les contenus dispensés et les compétences professionnelles visées.</p>
Organisation
<p>Chaque spécialité a son organisation propre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en <i>Musicologie</i>, il n'y a ni parcours ni options. La formation est pluridisciplinaire (anthropologie et sociologie du concert, philosophie de la musique et de la performance, musique et arts du spectacle, sémiologie de l'image, création musicale assistée par l'informatique, écrits sur la musique) ; - en <i>Culture et médiation des arts du spectacle</i> (ADS) : il y a un stage d'un mois en première année de master (M1) et un stage de quatre mois en seconde année (M2). Les enseignements sont partagés entre unité d'enseignement (UE)

fondamentale, UE technique et UE professionnelle ;
 - la formation *Lettres* comprend deux parcours : *LMO* et *LC*. Les deux parcours sont bien articulés l'un l'autre.
 L'articulation entre les trois spécialités n'apparaît pas : le dossier est peu clair sur d'éventuelles mutualisations des enseignements, sur un tronc commun ainsi que sur les relations entre les spécialités. Cette formation apparaît plus comme une juxtaposition de trois filières distinctes, ce qui nuit à la cohérence de la formation considérée dans son ensemble.

Positionnement dans l'environnement

La mention est adossée à quatre unités de recherche : Interactions culturelles et discursives (ICD, EA -équipe d'accueil- 6297), le Centre d'Études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR -unité mixte de recherche- 7323), la jeune équipe Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels (INTRU, EA 6301) et le Centre Tourangeau d'Histoire et d'Étude des Sources (CETHIS) pour la spécialité *Lettres* (grec ancien).

En *Lettres*, le dossier affirme qu'il n'y a pas de master recherche équivalent dans la région (pas de master recherche lettres à Orléans ; à Poitiers, le master a une orientation « littérature et politique »). Pour le parcours *LC* intégré à la spécialité de *Lettres*, Tours est désormais la seule Université de l'académie, de la région et de ce qui était la COMUE au moment de la rédaction du dossier, à proposer spécifiquement ce niveau, car il n'y a pas de filière « classique » à Orléans, il n'y en a plus à Poitier. La spécialité *ADS* est l'unique master à vocation professionnalisante de ce type au niveau de la région et du Grand Ouest. La spécialité bénéficie de l'investissement actif de la Région Centre dans le domaine culturel et d'un réseau dense de structures culturelles. On trouve très peu de masters équivalents sur le plan national, car la plupart des masters arts du spectacle en France sont mono-disciplinaires ou associent théâtre et cinéma.

En *Musicologie*, Rennes-2 et Poitiers proposent également des formations à vocation recherche dans cette discipline, et des mutualisations sont à l'étude avec Poitiers.

Equipe pédagogique

Chacune des trois spécialités a une équipe pédagogique distincte (un seul enseignant commun). En *Musicologie*, l'équipe inclut 5 professeurs (PR), 5 maîtres de conférences (MCF), 4 ou 5 professeurs invités, 1 ingénieur de recherches rattaché au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) pour la gravure musicale. En *ADS*, l'équipe inclut 1 PR (études théâtrales), 1 maître de conférences habilité à diriger des recherches (études cinématographiques), 2 MCF (l'un en études théâtrales et l'autre partagé entre les arts du spectacle et la formation de *Langues étrangères appliquées* -LEA), 10 professionnels chargés de cours issus des services culturels d'administrations publiques, entrepreneurs, administrateurs et aussi artistes, et 3 doctorants chargés de cours. En *Lettres*, l'équipe inclut 10 PR (littérature française, littérature comparée, études théâtrales, grec, latin), 7 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (littératures française et comparée, latin, grec), 4 MCF (littératures française et comparée), 1 enseignant d'anglais, de statut variable selon les semestres (lecteur ou lectrice, MCF ou PR).

Les trois équipes pédagogiques ont des fonctionnements cloisonnés : en *Musicologie*, l'équipe se réunit en début d'année universitaire et il existe un « conseil de master » (qui est en fait un conseil de spécialité) qui se réunit deux fois par an ; en *Lettres*, l'équipe pédagogique se réunit dans le prolongement des jurys semestriels.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Jusqu'en 2013, les effectifs des spécialités *Musicologie* et *Lettres* incluaient le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). les chiffres affichés sont en baisse depuis 2013.

En *Musicologie* : en 2013-2014 et 2014-2015 : 6 étudiants en M1, 12 en M2.

En *Lettres* : les effectifs globaux du master sont stabilisés entre 45 et 50.

En *ADS* les effectifs sont stables : une quarantaine d'étudiants en M1 et 25 en M2.

Il n'y a pas de renseignements sur le devenir des étudiants (insertion professionnelle, poursuite d'études).

Place de la recherche

La formation est adossée à quatre équipes de recherche :

- Interactions culturelles et discursives » (ICD, EA 6297) pour les spécialités *Lettres* et *ADS*,
- Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturelles » (INTRU, EA6301) pour les spécialités *Lettres* et *ADS*,
- Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323) pour *Lettres* et pour *Musicologie*,
- le Centre Tourangeau d'Histoire et d'Étude des Sources (CETHIS, EA 6298) pour la spécialité *Lettres* (grec ancien).

En *ADS*, les enseignements théoriques (histoire et esthétique) sont l'occasion de présenter aux étudiants les modalités actuelles de la recherche. En *Musicologie*, un séminaire de laboratoire doit être validé comme UE en M2. En *Lettres*, l'initiation à la recherche est dispensée à la fois à travers la direction d'un travail personnel par un enseignant-chercheur, et dans le cadre collectif des « séminaires » (études thématiques sur un auteur ou un corpus d'œuvres, dans leur contexte esthétique, idéologique et historique). La participation et l'assistance aux activités de recherche (journées d'études, colloques) sont encouragées, et en *Musicologie* elles sont exigées dans certains cas (assistance aux conférences prononcées par les enseignants invités).

En *Musicologie*, c'est dans le cadre du stage obligatoire que sont demandés les travaux de recherche, qui peuvent consister

<p>en dépouillement de sources, en travail de mise en partition moderne (dans le cas de répertoires anciens), de contribution à une base documentaire, de participation à une exposition et notamment à la rédaction d'un catalogue, ou encore de classement d'archives sonores.</p> <p>En <i>ADS</i>, la très grande majorité des étudiants réalisent un mémoire professionnel (mais il y a chaque année en M2 un à trois étudiants qui choisissent de réaliser un mémoire de recherche, que ce soit en études cinématographiques, en théâtre ou en danse). En <i>Lettres</i>, outre la rédaction du dossier de recherche (M1) puis du mémoire proprement dit (M2), des exposés oraux sont proposés</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La spécialité <i>Lettres</i> de la mention, où la professionnalisation ne représente pas un objectif immédiat, n'est pas directement adossée aux milieux professionnels. Le dossier mentionne l'existence de contacts avec des musées, des librairies, la bibliothèque et les affaires culturelles de Tours, mais on ignore leur nature et le rôle qu'ils jouent dans la formation. Comme le souligne le dossier, il serait utile de faire intervenir des professionnels (notamment du monde de la culture et des bibliothèques), en particulier pour expliquer les possibilités de débouchés que représente la Fonction Publique Territoriale.</p> <p>En <i>ADS</i>, les partenariats sont nombreux avec la Drac, le Conservatoire National de Région, CICLIC (l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique), CDRT (Centre dramatique régional de Tours), Centre Chorégraphique National de Tours, Opéra de Tours, Cinémathèque de Tours, le Plessis-Théâtre, L'Hectare de Vendôme, le Conseil de la Région Centre. Une dizaine de professionnels de la culture issus de ces structures interviennent dans les enseignements.</p> <p>En <i>Musicologie</i>, des professionnels participent à la formation : ce sont des compositeurs, interprètes ou danseurs. Les partenaires professionnels sont impliqués dans les stages de seconde année.</p> <p>En <i>ADS</i> et <i>Musicologie</i>, il y a l'intervention d'un nombre conséquent de professionnels, et dans ces deux spécialités des stages de professionnalisation sont intégrés à la formation.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les trois spécialités font une place au projet personnel de l'étudiant : ce projet est mis en place et est discuté entre l'étudiant et son référent (chaque étudiant a un enseignant référent), mais on ne sait pas, au-delà de ces discussions informelles, quel statut ce « projet » a dans la maquette et dans la formation.</p> <p>En <i>ADS</i>, il y a un projet culturel en M1 et en M2 : il s'agit de l'élaboration de projets de manifestations culturelles dans le cadre de deux enseignements. Il y a également un stage obligatoire d'un mois en M1 et de quatre mois en M2.</p> <p>En <i>Musicologie</i>, le stage obligatoire est d'une durée minimale d'une semaine. Les possibilités pour ce stage sont nombreuses, soit auprès d'une institution associée au master, soit dans un laboratoire de recherche.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>L'ouverture à l'international est essentiellement concrétisée par les échanges Erasmus ; mais aucune donnée chiffrée n'est renseignée. La mention accueille de nombreux étudiants étrangers. Les chiffres donnés pour la spécialité <i>Lettres</i> font état de 5 étudiants entrants en 2012-2013, 8 en 2013-2014, 9 en 2014-2015, 10 en 2015-2016. Le master recherche en lettres représente un tremplin vers le doctorat pour une proportion importante d'entre eux (2 en 2015-2016 et 3 à la rentrée 2016). Si les données manquent quant à la mobilité sortante, la mobilité entrante est donc, elle, importante.</p> <p>Depuis la rentrée 2016, existe une co-diplomation avec la faculté de Philologie de l'Université du Monténégro (Niksic). Les étudiants monténégrins sont inscrits pour leurs deux années de master à la fois dans leur université d'origine (master <i>Langue et littérature française</i>) et à Tours, et ils ont la possibilité d'effectuer leur M2 à Tours. Un échange d'enseignants est également programmé avec l'envoi de 3 enseignants de Tours au Monténégro (Erasmus+) pour intervenir dans la formation de master <i>Langue et littérature française</i>. Un élargissement aux universités de Serbie et de Bosnie est actuellement à l'étude.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>En <i>Musicologie</i>, la majorité des étudiants ont une licence en musique et musicologie, ils viennent de Tours, de la région du grand Ouest, et ils incluent souvent des étudiants étrangers.</p> <p>En <i>Lettres</i>, le recrutement se fait au-delà des diplômés de licence <i>Lettres</i> de Tours, en particulier parmi des salariés en reprise d'études et des étudiants étrangers.</p> <p>En <i>Arts du spectacle</i>, la sélection des étudiants se fait sur dossier en M1 et leur provenance est diversifiée.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de passerelles ni de dispositifs d'aide à la réussite (ces dispositifs sont plutôt à destination des étudiants de Licence).</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>En <i>Musicologie</i>, la majorité des enseignements est assurée en cours magistraux (CM) et des mutualisations sont à l'étude avec l'Université de Poitiers et avec le département des Arts du spectacle de Tours. En <i>ADS</i>, un cours de seconde année de master (M2 « Arts et nouveaux médias ») est mutualisé avec le master <i>Patrimoine</i> du CESR.</p> <p>En <i>Lettres</i>, des mutualisations existent hors mention avec les masters-recherche d'anglais et d'espagnol pour les séminaires transversaux. De plus, il y a mutualisation entre les deux parcours <i>LMO</i> et <i>LC</i> pour l'enseignement de langue vivante (LV) anglais, et pour « Histoire de la littérature française » en M1 (cet enseignement étant lui-même mutualisé avec le MEEF 1 Lettres).</p> <p>L'absence de mutualisation interne entre les spécialités (et, en revanche, la présence de mutualisations entre chaque spécialité et d'autres formations) conduit à questionner la pertinence du regroupement Musicologie-Arts du spectacle-Lettres</p> <p>En <i>Musicologie</i> le CESR développe une politique des humanités numériques ; la forme prise par cette politique reste un peu vague. Il est question de la présentation de leur intérêt dans des séminaires de méthodologie et de musicologie appliquée. En <i>ADS</i>, les étudiants de M1 bénéficient d'un enseignement informatique (initiation aux logiciels de traitement d'images, photoshop et de mise en page, In Design) et audiovisuel. En <i>Lettres</i>, la formation au numérique a lieu dans les séminaires de méthodologie générale avec une formation à Zotero, logiciel de gestion des références, et à la recherche documentaire. Les séminaires « élémentaires » de latin et de grec (parcours <i>LC</i>) incluent une formation au maniement des bases de données pour la consultation et l'importation de textes anciens (Thesaurus grec, Library of Latin Texts Brepols, Perseus Digital Library, etc.)</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les trois spécialités privilégient le contrôle continu. Les examens terminaux sont évités « autant que possible », mais on n'en sait pas plus sur la répartition entre contrôle continu et examens finaux : les modalités d'évaluation sont indiquées dans les descriptifs des livrets annuels.</p> <p>Les modalités de contrôle de compétences écrites et orales sont variées : exigences rédactionnelles à caractère scientifique, exposé oral, compte rendu (d'une manifestation artistique, ou en lettres d'une conférence), à quoi s'ajoutent en <i>LC</i> version écrite et commentaire de texte oral.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Des travaux réguliers sont demandés dans les différents cours et il y a donc suivi régulier de l'acquisition des compétences (rendu plus facile par le contrôle continu). Le supplément au diplôme est délivré systématiquement avec chaque diplôme ; il permet d'assurer l'affichage des compétences acquises</p>
Suivi des diplômés
<p>L'archivage des coordonnées des étudiants se fait uniquement au niveau des secrétariats, mais aucun suivi formalisé n'est évoqué dans le dossier.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Chaque spécialité a son conseil de perfectionnement : les 3 conseils sont distincts, leur composition et leur fonctionnement varient selon la spécialité.</p> <p>En <i>Musicologie</i>, le conseil est composé du responsable du diplôme, de 4 membres de l'équipe pédagogique et de 2 étudiants élus (un par niveau). En <i>ADS</i>, le conseil comprend 4 enseignants-chercheurs, 2 professionnels et 2 anciens étudiants. En <i>Lettres</i>, le conseil est composé de 12 membres : 6 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et 6 membres extérieurs (un PR de Français de l'Université du Monténégro, une agrégée de Lettres classiques enseignant dans un lycée à Tours, la responsable du Musée Balzac à Saché, le Directeur des Affaires culturelles de la Mairie de Tours, un représentant de la Bibliothèque municipale de Tours, une ancienne étudiante docteure de l'université de Tours et 1 professeur certifié (PRCE) à l'Institut universitaire de technologie, rattachée au laboratoire ICD).</p> <p>Chacun des conseils se réunit environ une fois par an pour établir le bilan de l'année et les éventuels aménagements au dispositif d'enseignement.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait sous forme de questionnaires (on ne sait pas sur quelle base tel ou tel enseignement est ou n'est pas évalué).</p> <p>L'évaluation des formations par les étudiants se fait également sous forme de questionnaires. Le faible taux de réponse rend difficile une quelconque analyse de ces réponses (en <i>Lettres</i>, par exemple, six réponses en M1 en 2015-2016 dont certaines regrettent que le master maintienne l'ouverture sur les concours tandis que d'autres regrettent au contraire sa trop grande spécialisation...).</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une grande pluridisciplinarité de la spécialité *ADS* au niveau de la région, du Grand Ouest et même au niveau national, ce qui la rend sans équivalent.
- Le maintien d'un parcours *Lettres classiques* parallèle au parcours *Lettres modernes et littérature comparée* dans la spécialité *Lettres*, ce qui rend cette spécialité également sans équivalent dans la région.
- Une bonne ouverture à l'international (accueil d'étudiants étrangers et nombreux partenariats).

Points faibles :

- Les trois spécialités sont totalement autonomes : il n'y a aucune mutualisation entre elles, dans les fondamentaux, alors que chacune mutualise (ou a des projets de mutualisation) avec des formations extérieures à la mention ; les équipes pédagogiques sont distinctes ; toutes les instances de fonctionnement sont distinctes.
- Dans la spécialité *Lettres* : peu de lien avec les milieux professionnels (alors même que la spécialité affiche des objectifs d'insertion professionnelle).
- L'absence de dispositif formalisé de suivi des diplômés.

Avis global et recommandations :

Le master regroupe trois spécialités qui, pour chacune d'entre elles, constituent une formation solide et cohérente. Il conviendrait sans doute, toutefois, de repenser la présence de ces trois spécialités dans un même master (d'ailleurs, le désir de la *Musicologie* de rejoindre une autre mention atteste l'existence d'un problème). De plus, dans la mesure où la spécialité *Lettres* affiche dans ses objectifs d'insertion professionnelle le désir d'ouvrir aux étudiants des débouchés non seulement dans le domaine de l'enseignement mais aussi dans une « perspective élargie » dans les domaines de la culture, il conviendrait de renforcer, dans cette spécialité, les liens avec l'environnement socio-professionnel. Enfin, un suivi des diplômés devrait être mis en place.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

